



Société en participation, quels risques?

Par **francoise**, le **16/02/2011** à **18:21**

Bonjour,

Un marchand de biens me propose d'investir dans une SEP. Quels sont les risques? Peut-on saisir mes biens personnels en cas de "faillite" ou de dettes envers des tiers? Il me dit qu'il n'y a aucuns risques et que seul le gérant est responsable des dettes. Je recherche un spécialiste des droits des sociétés. Merci. Françoise Fontaine